

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie de MESLAY-DU-MAINE, sous la présidence de M. Christian BOULAY, Maire.

Présents : M. BOULAY, M. BRAULT, Mme SUREAU-RETRIF, Mme FORET, M GANDON, M. GAUDREE, Mme GAUTIER M GUITER, , Mme JOHAN, Mme MEZIERE, Mme MOREAU Marie-Françoise, Mme MOREAU Vanessa M. POULAIN, M RENARD, Mme TAUNAS Conseillers municipaux

Absents ayant donné pouvoir : M. JOUET a donné pouvoir à M BOULAY, M. CAUCHOIS a donné pouvoir à Mme FORET, Mme JARDIN a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise MOREAU, M. HULOT a donné pouvoir à M POULAIN.

Excusés : Mme BELLANGER, M. COUSIN.

Absents: Mme LESAGE, M. FRICOT.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) à la nomination d'un secrétaire parmi les membres du conseil : Monsieur Jean-Marc POULAIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du procès-verbal du 17 avril 2025

Le procès-verbal a été validé à l'unanimité.

<u>DECISION DU MAIRE</u>

N°2025-018 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE accepte le devis de MOBILHIS de Redon (35) concernant l'étude de stationnement dans le centre bourg de la commune de MESLAY DU MAINE pour un montant de 8.310 € HT.

N°2025-019 : L'indemnité de sinistre proposée par MMA (812.64€) sera allouée au règlement du vol du 22 septembre 2024 au parc des sports.

N°2025-020 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur une propriété sise à MESLAY-DU-MAINE, impasse Chevreul, n°3, cadastrée section AC n°488.



N°2025-021 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur une propriété sise à MESLAY-DU-MAINE, rue de la Gare, n°36, cadastrée section AI n°135.



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Compte rendu de la commission Urbanisme et Environnement du 29 avril 2025

Présents : Gwénola SUREAU RETRIF, Jacques COUSIN, Patrice FRICOT, Roger GUITER, Julien GANDON, Corinne BERTREL service urbanisme

Excusés : Christian BOULAY, Jacky HULOT, Maryse TAUNAS, Daniel GAUDREE

- Poubelles publiques dans Meslay du Maine

Un plan de Meslay avec toutes les poubelles publiques est présenté à la commission. 33 poubelles ont été répertoriées par les services techniques ce qui est très conséquent. Depuis janvier 2025 les collectivités doivent proposer une offre de tri pour chaque poubelle installée. Madame SUREAU-RETRIF souhaite créer un groupe de travail pour réfléchir et optimiser l'implantation des poubelles. En réduisant le nombre, on pourrait réutiliser les poubelles mal placées. Cette proposition sera faite à l'ensemble des conseillers.

Une invitation sera transmise à l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour mener cette réflexion. Claire, agent de la Communauté de Communes sera également conviée.

- Affichage Communication

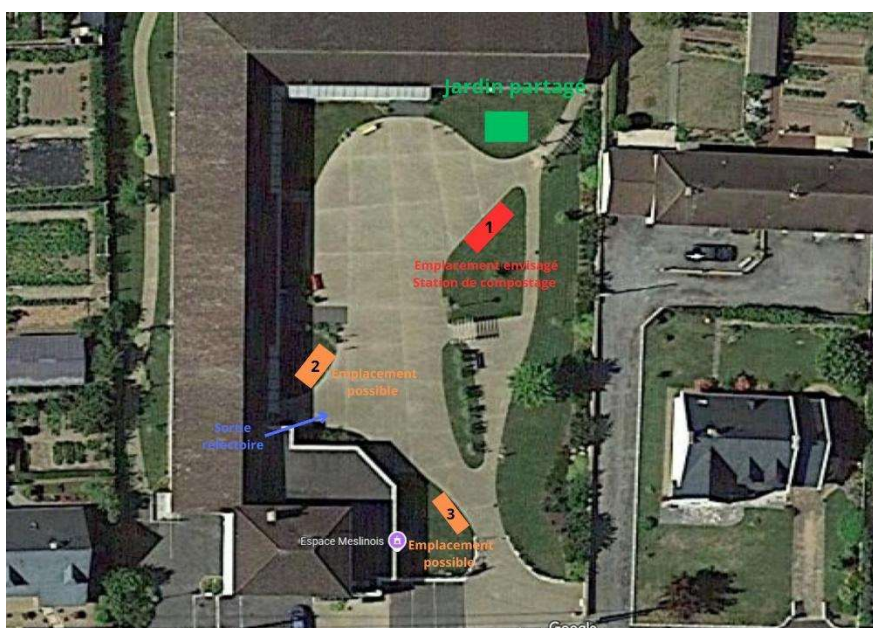


Des panneaux ont été commandés pour communiquer avec les habitants.

Le premier concerne l'usage du terrain synthétique, strictement réservé aux joueurs, aux entraîneurs et aux arbitres.

Conformément à la décision prise en conseil pour dépôts sauvages, le deuxième rappelle à chacun les risques encourus. En effet, nous avons constaté plusieurs dépôts sauvages sur la commune et les premières contraventions ont été envoyées. Il est très important que chacun se responsabilise !

- **Station de compostage**



Suite à une rencontre entre le service déchets de la CCPMG et nos services, il nous a été demandé de réfléchir à l'installation d'un composteur partagé au niveau de l'Espace Meslinois pour réduire les déchets de l'Espace Meslinois et du restaurant des maternelles. Les services ont proposé 3 emplacements.

Après échange, la commission valide le choix numéro 1. Elle trouve l'emplacement n°2 trop près de la porte d'entrée, ce qui pourrait être problématique pour les insectes et les odeurs.

Le Conseil Municipal valide l'emplacement n°1 pour la mise en place d'un composteur partagé à l'Espace Meslinois.

- **Questions diverses**

- Parking Jeanne de Laval : Les premières esquisses sont attendues le 21/05. Une commission sera programmée après ce premier échange pour discuter des propositions. *Madame SUREAU-RETRIF informe que la réunion a été reportée au 28 mai.*
- Moulin à Vent : l'appel d'offre est lancé. Le retour est prévu pour le 06/06.
- Ages et Vie : abandon du projet suite à un courrier d'âges et Vie. *Monsieur POULAIN demande des précisions suite à l'abandon de ce projet. Mme SUREAU-RETRIF précise qu'Age et Vie a abandonné le projet suite à une restructuration nationale.*

Le Conseil Municipal valide le compte-rendu de la commission.

CADRE DE VIE PATRIMOINE ET MILIEU ASSOCIATIF

Convention de disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire pendant son temps de travail.

L'employeur public d'un sapeur-pompier volontaire (SPV) peut conclure avec le service départemental d'incendie et de secours une convention afin de préciser les modalités de la disponibilité opérationnelle et des disponibilités Pour la formation des SPV. Cette convention veille notamment à assurer la compatibilité de cette disponibilité avec les nécessités de fonctionnement du service public. Les activités concernées par la disponibilité pendant le temps de travail du SPV sont les suivantes Les missions opérationnelles concernant les secours d'urgence aux Personnes victime d'accident, de sinistre ou de catastrophe et leur évacuation, ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement en cas de péril ; Les actions de formation.

CONSIDERANT que l'agent concerné participe, par son engagement citoyen de sapeur-pompier volontaire, à la continuité de la réponse opérationnelle des services d'incendie et de secours, notamment, pendant les heures de service et qu'il apporte les valeurs, l'éthique du volontariat et les compétences « sapeurs-pompiers », pertinentes pour la prévention des risques ou l'accomplissement des gestes de secours ;

CONSIDERANT que la ville de Meslay-du-Maine, compte parmi ses effectifs, un SPV affecté dans le centre de secours de Meslay-du-Maine, qu'elle veut encourager dans cette dynamique citoyenne et qu'elle souhaite s'inscrire dans une démarche de conventionnement avec les

services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et permettre ainsi d'améliorer la qualité du service de protection et sauvegarde des Personnes et des biens ;

CONSIDERANT que cette convention, dont l'objectif est de concilier la disponibilité du SPV et l'activité ainsi que les nécessités des différents services concernés, organise les conditions d'absence pour mission opérationnelle, pour formation ou pour activité fonctionnelle ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne et autorise le Maire, ou son représentant, à la signer.

Monsieur le Maire présente une synthèse de l'activité du centre de secours de Meslay-du-Maine sur la période de janvier à mai 2025 :

1. Activité opérationnelle

Durant cette période, le centre a effectué 207 interventions, réparties comme suit :

Secours à personnes : 160 interventions (77,3 %)

Accidents de la circulation : 24 interventions (11,6 %)

Incendies : 9 interventions (4,3 %)

Autres opérations diverses : 14 interventions (6,8 %)

Cette activité représente une augmentation de 21,8 % par rapport à la même période en 2024.

2. Moyens humains et matériels

Actuellement, le centre compte 35 sapeurs-pompiers, dont :

1 officier

7 adjudants

5 sergents

11 caporaux

11 sapeurs

À cela s'ajoutent 5 infirmiers sapeurs-pompiers, qui assurent le soutien médical en intervention et contribuent à la prise en charge des victimes.

L'effectif cible est de 30 agents, avec un minimum de 10 sous-officiers et 5 adjudants pour garantir une couverture optimale. À ce jour, nous sommes 35, dont 3 sapeurs-pompiers volontaires, recrutés récemment pour renforcer la disponibilité en semaine sur les secours à personne.

Le centre est équipé de plusieurs moyens matériels pour répondre efficacement aux urgences:

*1 embarcation
1 caméra thermique
1 fourgon pompe tonne secours routier
1 lot animal
1 VLI
1 VLU
1 VSAV
1 VTU*

3. Délais et engagement

*Délai moyen de départ des engins : 7 min 55 s (légère amélioration par rapport à 2024)
Disponibilité opérationnelle : 26 406 h 26 min
Temps total d'activité opérationnelle : 1 014 h 12 min*

4. Perspectives et axes d'amélioration

Le centre de secours de Meslay-du-Maine est l'un des 15 plus actifs parmi les 43 centres du département, soulignant son rôle essentiel dans la couverture opérationnelle. Cependant, nous rencontrons des difficultés d'armement des engins en semaine. Notre ambulance est disponible 55,6 % du temps, tandis que l'engin incendie n'est opérationnel que 30 % du temps, ce qui a entraîné 17 interventions manquées depuis le début de l'année.

Afin d'améliorer notre capacité d'intervention, nous avons identifié les priorités suivantes :

Renforcement des effectifs pour garantir une meilleure disponibilité en semaine.

Finalisation de trois nouvelles conventions, qui nous permettent de compléter les équipages par des personnes qui travaillent, avec une priorité donnée à ceux en repos.

Arrivée en juin d'un camion citerne rural secours routiers, en remplacement du fourgon pompe tonne secours routier actuel.

Une piste pour qu'une personne travaillant une journée par semaine à Meslay puisse également apporter de la disponibilité opérationnelle, en collaboration avec une entreprise déjà conventionnée.

Nous sommes particulièrement sensibles au soutien que la municipalité nous apporte pour nous permettre d'aider nos concitoyens dans les meilleures conditions possibles. Votre engagement est précieux, et nous vous remercions chaleureusement pour votre aide.

Le centre de secours reste à votre disposition pour échanger plus en détail et serait ravi de vous accueillir au centre afin de vous présenter nos équipes et nos équipements.

PROMOTION ET ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE

Régie droit de place

En septembre 1997, une délibération avait été prise pour modifier une régie de recette incluant :

- Droit de place perçus par tickets – encaisse maximum 2 000 francs
- Droits de photocopies – encaisse maximum de 1 000 francs.
- Droits de pesées – encaisse maximum 3 000 francs.

Les droits de pesées et de photocopies ont été supprimés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier la régie pour les droits de place (marché hebdomadaire) pour les commerçants occasionnels avec une encaisse maximum de 500 € et autorise le Maire, ou son représentant, à effectuer les démarches nécessaires.

Compte rendu de la commission Promotion Attractivité du Territoire du 15 mai 2025

Etaient présents : Véronique JARDIN, Aurélie MEZIERE, Marie HOUDAYER Agent référente, Elias VANAMANDEL, stagiaire et Françoise MOREAU,

Absente excusée: Anne-Flore JOHAN, Huguette GAUTIER, Frédéric JOUET

Absents : Marylène LESAGE,

Illuminations -> 4 prestataires consultés

Rappel cahier des charges :

- EGJ
- Traversée carrefour du Centre (1 seule)

- Rue du Buis
- Place du Marché
- Centre Social
- Pôle Enfance (frise + sapin)

Fournitures mairie

- Eglise
- Salle socio
- Ancienne poste
- Mairie

Budget annuel total 20 000€ dont 9 000€ pour la SPIE (pose et dépose)

- DECOLUM : location sur 3 ans -> 5 826€ sans la pose
- LEBLANC (prestataire actuel) : location sur 3 ans -> 5 739€ sans la pose
- PLEIN CIEL : location sur 3 ans -> 9 898€ sans la pose
- BALDER : location sur 4 ans -> 5 400€ sans la pose / 9 240€ avec pose / dépose et stockage

Dans tous les cas, il faudra prévoir la décoration de l'Eglise, ancienne poste et de la Mairie. Nous disposons déjà des équipements qui vont être vérifiés et complétés (achat connectique + remplacement guirlandes pour environ 500€). BALDER propose d'installer nos guirlandes avec nacelle si besoin. Pour la salle socio, cela dépendra de l'avancement des travaux mais normalement la salle sera livrée mi-décembre.

BALDER	DECOLUM		LEBLANC	PLEIN CIEL
Location 4 ans avec possibilité de changer entre la 2eme et 3eme année	Location 3 ans comprenant : Place du marché : arbres et candélabres Rue du buis : plafond Carrefour du centre : traversée EGJ : candélabres, décor sol et sapin Centre social : façade Pôle enfance : façade et sapin	Achat sur l'identique	Location 3 ans comprenant offre de base	Location 3 ans
5 400 €	5 826 €	15 983,51 €	5 739,18 €	9 898,34 €
Location 4 ans avec pose, dépose, stockage, entretien	Location 3 ans comprenant : Place du marché : candélabres Carrefour du centre : traversée EGJ : candélabres, décor sol	Achat sur l'identique	Location 3 ans comprenant la version 1	Location 4 ans
9 324 €	3 026,40 €	8 265,41 €	5 097,58 €	8 426,59 €
	Achat comprenant : Place du marché : arbres Rue du buis : plafond EGJ : sapin Centre social : façade Pôle enfance : façade et sapin		Location 3 ans comprenant la version 2	
	7 718,40 €		4 120,37 €	

Après visionnage des différentes propositions, la commission propose de **retenir Balder** avec quelques modifications qui vont être demandées au prestataire (rue du Buis). La pose incluse dans le devis nous permettra d'économiser l'intervention de la SPIE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de retenir l'offre de BALDER, de Teilleul (50) comprenant la location, d'illumination, la pose, la dépose, le stockage et l'entretien d'un montant annuel de 9 324.00 € TTC sur 4 ans.
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer les documents inhérents.

Monsieur GANDON précise qu'il serait peut-être judicieux à l'avenir de passer des conventions avec des riverains de la RD21 afin de mettre en place des traversantes.

Panneau lumineux -> il est installé depuis 2 semaines et diffuse les informations de la CCPMG. Une formation est en cours (à partir d'un tutoriel en ligne) pour Marie et Jean Charles. La charte précédemment appliquée sur les anciens panneaux est reconduite. Meslay reste une commune pôle et mettra en ligne les informations d'Arquenay, La Cropte et St Denis.

Bulletin -> cf. Chemin de fer

Elias présente l'avancée de la rédaction et de la mise en page. Une rubrique CME va être ajoutée.

Le Conseil Municipal valide le compte-rendu de la commission.

ENFANCE FAMILLE ET SOLIDARITÉ

Compte rendu du conseil d'école Annie Fratellini du 25 mars 2025

Personnes présentes :

→ **Enseignants** : Isabelle Lauzier, Honorine Carlier, Chrystelle Perrault, Virginie Josset, Juliette Barré, Freddy Guinoiseau

→ **Représentants de parents** : Mme Clermont, Mme Leclerc, Mr Deneuille, Mr Raimbault, Mme Erpelding

→ **Représentants de la municipalité** : Mme Foret, Adjointe, Mme Bellanger, conseillère municipale, M. Boulay, Maire de Meslay du Maine

→ Excusés : Mme Valérie Peltier : inspectrice de l'Education Nationale, Mme Lison Foinel : parent élu au conseil d'école Mme Fourgeaud (délégue départementale de l'Education Nationale) -Mme Audrey Verdon : enseignante supplémentaire

1. La rentrée 2025 :

	Actuellement	Prévisions pour la rentrée 2025 (en novembre 2024)	Prévisions pour la rentrée 2025 (en mars 2025)
TPS	16	12	6 + 6 (en janvier 2026)
PS	20	21	30
MS	32	21	21
GS	21	33	33
TOTAL	89	87	96

Prévision de répartition :

TPS/PS		PS/MS		MS/GS		MS/GS	
12	10	20	5	8	16	7	17
TOTAL : 22		TOTAL :25		TOTAL :25		TOTAL :24	

Les effectifs augmentent surtout chez les PS.

Pour favoriser l'accueil des petits, le recrutement d'un employé en service civique est envisagé.

La convention avec la DSDEN (dispositif passerelle) pour accueillir les TPS à leur rythme sera soumise au conseil municipal en avril.

A l'unanimité, le Conseil d'école a voté pour poursuivre l'organisation du temps scolaire à 4 jours.

Prévention précoce d'une enseignante RASED : Mme Landreau Marielle auprès des élèves par petits groupes (ateliers autour du langage, du vivre ensemble,) et ateliers parentalité avec les parents qui en font la demande.

Enseignante surnuméraire jusqu'à la fin de l'année : Mme Audrey Verdon intervient auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Intervention d'une équipe spécialisée (situation complexe) en janvier pour accompagner les enseignantes dans la gestion des élèves à besoins particuliers.

2. Projets de classe de l'année 2024/2025 depuis le dernier Conseil d'Ecole du 25 novembre

Novembre/ Décembre :

- **Le Spectacle de Noël** a eu lieu à St Denis du Maine. Les déplacements ont engendré des coûts non prévus notamment pour la location de la salle ,le transport et une logistique plus compliqué. Certains parents ont regretté de devoir quitter la salle à l'entracte et de ne pas pouvoir assister au spectacle dans son ensemble à cause du nombre de places limitées.

Nous avons toutefois eu quelques retours de parents qui ont trouvé le spectacle réussi et les enfants étaient très contents.

Janvier / Février

- **Opération « Pièces jaunes »** pour les classes de MS/GS avec une sensibilisation au monde du handicap.
- **Opération « pompiers »** avec intervention d'un pompier de Paris dans les classes, une visite à la caserne de Meslay et une sensibilisation aux dangers domestiques.
- Sorties à **la médiathèque** et à **la ludothèque** pour les 4 classes.
- Visite de l'**exposition** des œuvres du peintre : Jean-Claude Ragaru à la mairie de Meslay du Maine.

Mars / Avril

→ **Carnaval à l'école** le 14 mars (défilé à l'école René-Cassin et sur le marché de Meslay).

→ **Portes ouvertes** : le samedi 29 mars.

→ **Ecole au jardin** : les 2 classes de MS/GS feront des plantations dans les deux carrés de la cour de l'école, la classe des TPS/PS mènera cette action dans le patio de l'école (plantations et semis dans des bacs), la classe des PS/MS s'occupera de « la clairière des enfants » (nettoyage et plantations supplémentaires).

Nous avons continué **l'installation de l'hôtel à insectes** préparé par des bénévoles de l'Espace meslinois en aménageant des petites cases pour observer les « p'tites bêtes » dans la Clairière des enfants.

→ **Rallye lecture** les vendredis 25 avril et 2 mai pour les 2 classes de GS dans le cadre de la liaison GS/CP.

Mai/juin

→ 13 mai : sortie à **l'Arche de Noé à St Berthevin** (parc animalier). Les thèmes abordés seront les familles d'animaux et la classification selon les déplacements.

→ 20 et 22 mai : Intervention de **Mayenne Nature Environnement** sur le thème « des petites bêtes » au Chemin du Vallon.

→ Projet NEFLE :

- **4 séances de Yoga à venir pour les TPS/PS avec Karine Faivre**, intervenante membre de l'association « Les p'tits Zen. Il s'agit d'une animation commune avec la crèche pour les enfants concernés par la scolarisation.

→ 3 juin : exposition **au château des Arcis avec rencontre de 2 artistes** : M. Patrick Mahieux, céramiste et Mme Alive Stevens, architecte paysagiste.

→ Sorties à la médiathèque.

→ Décloisonnement pour les élèves de GS qui se rendront dans les classes de CP pour se familiariser avec leur futur environnement et futurs enseignants.

→ Fête de l'école le dimanche 29 juin.

→ Matinées d'adaptation des TPS inscrits pour septembre les vendredis 20 et 27 juin

→ Demandes de séances de piscine.

3. Projet d'école 2023-2027 et projet NEFLE (notre école faisons-la ensemble)

1) **Projet d'école** : des fiches actions ont été rédigées autour de 3 axes :

→ Axe pédagogique :

- **Socialiser et responsabiliser les élèves** : le conseil et les métiers (pour prévenir les conflits entre enfants et trouver des solutions ensemble)
- **Développer la production d'écrits** à travers un album collectif ou individuel, à partir de compte rendu sur l'école du dehors...)
- **Projet innovant : mise en place d'une « classe passerelle »** pour l'accueil des enfants de 2/3 ans en favorisant la liaison avec la crèche. (convention signée avec la DSDEN et soumis au conseil municipal en avril)

→ Axe artistique et culturel : développer un parcours culturel et artistique des élèves (différents supports réalisés, découverte d'artistes, cinéma, spectacle vivant, sortie au musée...)

→ Axe éducatif de santé (EPS) : aménager la cour de récréation en lieu de bien-être pour les élèves (aménagement d'un espace sécurisé pour les TPS/PS + sensibilisation au monde du handicap et aux accidents domestiques).

2) **projet NEFLE** : L'école a obtenu un budget de 12 000€ :

2023/2024 l'installation d'un espace sécurisé pour les TPS en juin 2024 sur la cour de récréation a coûté 8 000€ (barrières, structures de motricité, maisonnette, balançoires...).

* Installation de bacs de jardinage adaptés TPS dans le patio de l'école avec des outils spécifiques. * Installation de la salle 5 multi-activités : divers jeux avec coins imitation, jeux de construction, coin refuge (cabane), coin relaxation (tapis), coin musique. Cette salle est ouverte aux élèves à besoins particuliers (ils y viennent avec leur AESH).

En 2024/2025 Financement d'intervenants pour les TPS en lien avec la liaison crèche/école : intervenant pour le yoga des petits pour un coût de 552€

2025-2026 : - Intervenant musique et techniques artistiques avec un artiste plasticien.

- Poursuite de l'aménagement de la cour de récréation avec l'achat de barrières supplémentaires pour fermer l'espace (630€) et l'achat de bancs résistants aux intempéries (2200€)

4. PPMS unifié :

- Exercices attentat, intrusion le 17 octobre 2024
- Exercices incendie le 10 janvier 2025, un autre est prévu en juin.
- Exercices confinement programmé fin avril.

5. Besoin en investissement :

Dans le cadre du projet NEFLE et pour un total de 2830€ :

- 6 Barrières pour la cour des TPS : 105€ l'unité soit 630€
- Bancs plastique : 2 grands (1 200€) et 2 petits (1 000€) soit 2 200€

Autre budget :

- 4 vélos et draisienne pour un montant de 1 000€
- Imprimante couleur ECOTANK : 913€
- Fauteuil ergonomique pour ATSEM (300€)

6. Travaux à l'école

Cet été, des étagères ont été installées dans le local vélos pour ranger les bottes de l'école du dehors, un film occultant a été installé dans la classe des TPS/PS.

→ Demande de travaux :

- Peinture dans la salle de motricité et plafond abîmé dans le local de rangement du matériel dû à une fuite d'eau
- Peinture dans les classes
- Peinture des vélos abîmés
- Rajouter une fenêtre (classe 1) pour l'aération
- Stores occultants à revoir dans chaque classe (pour la chaleur sur les vitres et les intrusions) - Film miroir dans les 4 classes (besoin relevé à la suite de l'exercice alerte intrusion) - Cloisonnettes dans les WC
- Etagères de rangement dans la salle 6
- Tableau blanc à régler
- Ballons à gonfler et vélos à réparer

Le Conseil Municipal prend note du compte-rendu du Conseil d'école.

Compte rendu du conseil d'école René Cassin du 27 mars 2025

Etaient présents :

Les parents d'élèves : Mme Gillet, Mme Teixeira, Mme Deneuille, Mme Letilly-Pendu, Mme Bignon.

Les enseignants : Mme Guédon, Mme Pelé, Mme Déprés, Mme Lallemand, Mme Tonnelier et M. Biela.

Municipalité : Mme Foret (conseillère municipale), M Boulay (Maire), M Belluau (Responsable de la restauration).

Etaient excusés : Mme Hévin, Mme L'Huissier, Mme Marez, M. Marie, Mme Benhamou (parents d'élèves), Mme Peltier (IEN), Mme Fourgeaud (DDEN), Mme Lepage-Brard (directrice de l'espace des enfants), Mme Moreau (conseillère municipale), M. Barrier (enseignant).

I Bilan des activités du 2e trimestre :

- Le Père Noël est venu apporter, le vendredi 20 décembre, 2 livres pour chaque élève, soit 297€ financés par l'APE. L'équipe enseignante remercie l'APE. La venue du Père Noël est facturée 40€, c'est pris en charge par la coopérative scolaire.

- La vente des photos scolaires s'est achevée fin janvier.

L'école a fait 630€ de bénéfices.

L'équipe enseignante demande aux représentants des parents d'élèves leurs retours suite au changement de photographe et s'ils souhaitent continuer avec le même studio photo « Nos vies en images » l'année prochaine.

Décision des représentants des parents d'élèves : Les parents d'élèves sont satisfaits de la qualité des photos et votent pour reconduire la photographe de « Nos vies en images ».

Ils demandent à Mme Lallemand de questionner sur la possibilité d'avoir les photos dans une pochette cartonnée ainsi que d'avoir des photos d'identité et un tarif sur les fratries.

Mme Lallemand s'est engagée à faire part des demandes à la photographe et rendra réponse lors du prochain conseil d'école.

- Activités sportives :

Cycle escalade pour les classes de CM1/CM2 en janvier février et durant cette période c'est au tour des classes de CE1/CE2. L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs présents durant les séances d'escalade.

Les classes de CM1/CM2 ont bénéficié d'une intervention handball avec l'intervention d'Emmanuelle Guyomarch du comité de handball de la Mayenne.

Les classes de Mmes Déprés et Tonnelier accueillent chacune tous les mardis durant cette période un stagiaire BPJEPS. Ces séances permettent aux stagiaires de mettre en pratique des séances d'EPS en collaboration avec les enseignants.

Durant cette période, les 6 classes bénéficient d'une initiation au rugby avec 2 intervenants du Rugby Club Gastrogontérien. Les séances ont lieu dans le parc de la mairie en raison de sa proximité avec l'école. Il n'aurait pas été possible de faire 3 créneaux au stade de Meslay en raison du temps de déplacement.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cette autorisation.

Le cycle piscine pour les classes de CP/CE1 a démarré début mars.

Du 17 au 28 mars, les classes de CM1/CM2 ont pu travailler le savoir rouler à vélo dans la cour avec le prêt d'une piste routière (panneaux de signalisation, feux, passage protégé). Il restera les sorties sur route pour valider le savoir rouler à vélo. Pour cela, 8 parents ont passé la formation vélo avec le conseiller pédagogique EPS.

Monsieur GANDON regrette que l'école ne fasse pas de demande de subvention auprès de l'OMS au vu du panel d'activités sportives proposé dans l'année.

- Activités culturelles :

Les classes du CP au CE2 ont présenté leur travail de chant choral « Lili peur de rien » effectué avec Bénédicte Blouin, intervenante de l'école de musique et 2 autres écoles (Arquenay et La Bazouge de Chéméré) le 28 janvier à Villiers Charlemagne.

Lire et faire lire continue toujours avec les classes de CP/CE1 et CE1/CE2.

Toutes les classes sont allées à la médiathèque et à la ludothèque.

La classe de CE1/CE2 d'Isabelle Tonnelier a eu un atelier avec un auteur (Saeko Matsushita) dans le cadre du prix Bull'gomme.

Dans le cadre de la saison culturelle du Pays de Meslay-Grez les classes de CM1/CM2 sont allées voir en janvier la pièce de théâtre « Le malade imaginaire » à la salle de Villiers Charlemagne.

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 sont allées voir le spectacle « Le parfum de mes souvenirs » à la salle de St Denis du Maine.

Le coût du spectacle était de 4€ par élève, les familles ont payé 4€.

Le 7 mars les CM2 ont effectué leur journée au collège Maurice Genevoix et les 2 classes de CM1/CM2 ont eu une intervention allemand / espagnol afin que les CM2 puissent choisir leur seconde langue vivante au collège.

Le 4 mars les gendarmes sont intervenus dans les classes de CE1/CE2 pour le permis piéton et dans les classes de CM1/CM2 pour le permis internet. Puis ils sont revenus le lundi 24 mars pour faire passer les tests. Entre les 2 interventions les enseignantes ont travaillé avec les élèves sur le permis piéton ou le permis Internet. Il y a eu 100% de réussite. Les parents ont été invités à la remise des permis qui a eu lieu le 24 mars.

Le 11 mars les élèves de CM1/CM2 ont eu une intervention sur l'utilisation du numérique. Un atelier sur la parentalité numérique a été proposé en soirée aux parents de toute l'école. (2 parents sont venus).

Le jeudi 20 mars les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont participé aux « olympiades de calcul mental » avec une classe d'Arquenay et une de Bouessay. Les élèves étaient mélangés dans les équipes et ont fait des ateliers mathématiques durant toute la matinée dans les locaux de l'espace meslois.

Le 18 et le 28 mars les classes de CM1/CM2 ont eu une intervention sur les énergies.

Toutes les classes ont eu le 25 mars ou auront le 4 avril, une intervention « Mon assiette, ma planète », avec une diététicienne pour parler de l'alimentation, de l'équilibre alimentaire et le respect de la planète.

Monsieur Friteau, conseiller pédagogique et référent PHARE intervient depuis début mars dans la classe de Mme Pelé pour travailler sur l'empathie entre les élèves.

Le Conseil Municipal précise que cette intervention est importante pour les élèves ainsi que pour l'équipe enseignante et souhaite que ce travail avec les enseignants permettra un meilleur lien avec l'équipe enseignante et les familles.

II. Le budget investissement 2025

L'équipe enseignante a demandé à la municipalité un enrichissement du matériel sportif de l'école : ballons, cerceaux, dossards, plots, disques golf pour un montant total de 1 864,62€.

Décision du conseil municipal : Monsieur Boulay précise qu'une partie de l'enveloppe a été votée et que Mme Lallemand allait bientôt recevoir le courrier avec le montant alloué.

L'équipe enseignante a demandé aussi à peindre les murs du préau. Celui-ci a été repeint début mars, le rendu est plus gai et propre.

Les enseignants remercient la municipalité.

Des travaux de peinture dans les classes ont été demandés car il n'y a plus eu de travaux de peinture depuis 2019. Un devis est en cours de réalisation pour repeindre les classes de Mme Tonnelier et Mme Pelé.

La demande de dérogation de la Municipalité pour le passage à la semaine de 4 jours doit être renouvelée pour l'année prochaine. Le conseil municipal souhaite voter la reconduction de la semaine à 4 jours.

Le conseil d'école doit voter lui aussi : L'ensemble des membres du conseil d'école vote la reconduction de la semaine à 4 jours.

Monsieur POULAIN regrette que ce sujet n'ait pas été abordé en commission et conseil municipal en amont des conseils d'école. Madame JOHAN précise également que la semaine à 4 jours n'est pas une tacite reconduction.

Le Conseil Municipal est favorable au maintien de la semaine à 4 jours.

I Projets du 3e trimestre.

II Expo sciences proposée par l'espace meslinois

Le mardi 29 avril, le matin pour les CP/CE1/CE2 et l'après-midi pour les CM1/CM2, les élèves retrouveront ceux de l'école Notre Dame. Chaque classe présentera une expérience préparée en amont et découvrira les expériences des autres classes. Il y aura aussi une intervention des Francas avec des ateliers sur la robotique, la radio, la présence d'un planétarium et la présence de collégiens qui présenteront leurs expériences travaillées avec les Francas.

Elle se déroulera dans la salle B et regroupera environ 180 élèves le matin et l'après-midi.

- Participation à la cérémonie du 8 mai

Toutes les classes travaillent pour présenter un exposé sur la seconde guerre mondiale.

L'équipe enseignante invite les élèves à participer le 8 mai à la cérémonie organisée par la municipalité.

- **Cycle voile/swin golf**

Les classes de CM1/CM2 auront un cycle voile et swin golf de mai à juin et fin juin leur journée régates voile / footgolf.

- Liaison CM2 – 6e

Les classes de CM1/CM2 participeront le 4 avril au cross solidaire du collège Maurice Genevoix au profit de l'association « Cocci 'bleue ».

- Tournoi de handball

Toutes les classes participeront à un tournoi de handball le 27 juin avec d'autres classes du secteur.

- Stagiaires BPJEPS

Les classes de Mmes Tonnelier, Guédon, Déprés se sont portées volontaires pour accueillir chacune un stagiaire BPSJEPS le mardi.

- **Classe histoire**

Les classes de CM1/CM2 partiront du lundi 19 mai au vendredi 23 mai dans le centre PEP Courseulles sur Mer en Normandie pour visiter les plages du débarquement.

- Marché de juin le 20 juin

Les classes vont préparer des plantations qui seront vendues aux familles lors du marché. L'équipe enseignante remercie les services techniques de la ville de Meslay pour le don de pots et de terreau.

- Fête de plein air

Dimanche 29 juin

- **Sortie de fin d'année**

Sortie au musée de l'école et visite des bains douches à Laval pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 + atelier mosaïque

Sortie à la Petite Couère pour les classes de CM1/CM2

Questions diverses.

Question d'un représentant de parents d'élèves :

Il y a quelques semaines, un incident s'est produit lors de la pause méridienne. Une élève de CM2, a eu une chaise qui lui est tombée dessus. En soit, l'incident peut arriver. Ce qui pose question à la maman, c'est la gestion de la blessure par la suite. En effet, l'élève a été envoyée elle-même chercher la poche de froid dans la salle des maîtres, avec la tête qui tournait. Je ne vous apprends rien en vous disant que, celle-ci se trouvant à l'étage, je ne trouve pas cela approprié. Il faut savoir que la bosse faisait la taille d'un poing quand même ! C'était une remplaçante, je l'entends, mais là, il est question de bon sens. La maman n'a pas été appelée non plus et a découvert son enfant le soir. Pour avoir moi même vu la bosse et la couleur de celle-ci, ce n'était pas un petit choc effectivement. J'aimerais donc refaire un point sur les protocoles et consignes en cas de blessures ainsi que sur les gestes et soins d'urgence. Sachant que cette même élève, en début d'année, a déjà fait un pic à 39°C de fièvre, qu'elle était pliée de douleurs et que la maman n'a été appelée dans aucun des deux cas par les animateurs. C'est la maîtresse qui a appelé quand elle a récupéré l'élève.

Réponse de Mme Lepage-Brard :

J'ai eu un échange avec la maman dès le lendemain matin à ce sujet. En effet, cela s'est déroulé à l'occasion d'un remplacement. Un protocole est déjà mis en place en cas de blessure et, ce depuis longtemps. Un point a été refait dès le lendemain avec l'équipe afin de s'assurer de cette démarche commune.

Question d'un représentant de parents d'élèves :

Les enfants ne déjeunant pas à la cantine le lundi, doivent combler les tables à leur retour le mardi et ne mangent pas forcément avec leurs amis le reste de la semaine, les tables étant définies pour la semaine. Est-ce pour une raison d'organisation ?

Réponse de Monsieur Belluau :

Il s'agit d'un gain de temps, la mise en place le lundi prend du temps et la durée du repas est diminuée. Les enfants présents le lundi ont la possibilité de garder une place pour leur copain. Un rappel a été effectué aux enfants.

Question d'un représentant de parents d'élèves : Lors d'une sortie scolaire à la journée l'espace des enfants peut-il désinscrire les élèves ?

Mme FORET va se renseigner car effectivement il paraît plus simple que ce soit l'espace des enfants qui le fasse pour toute une classe plutôt que de recevoir un mail ou un appel de chaque famille.

Monsieur Belluau souhaite proposer un pique-nique (barbecue) dans le parc de la mairie avec les élèves des écoles Annie Fratellini, René Cassin et Arquenay le jeudi 3 juillet. Un travail de concertation est en cours avec l'espace des enfants.

Question d'un représentant de parents d'élèves : Pourquoi ne pas proposer une classe de neige dans les années à venir ?

Le coût d'une classe de neige a énormément augmenté et la part des familles serait trop conséquente.

Question d'un représentant de parents d'élèves : Lorsqu'il y a plusieurs sorties de programmées sur une période, serait-il possible d'avoir l'ensemble des sorties et des paiements demandés regroupés sur un même document pour pouvoir faire un paiement global ?

L'équipe enseignante valide le principe.

Les membres du conseil d'école n'avaient pas d'autres questions. Le conseil d'école est clos à 21h20.

Le Conseil Municipal prend note du compte-rendu du Conseil d'école.

Adhésion Fédération des Centres Sociaux

Considérant la volonté de la Ville de s'inscrire dans une démarche de réseau afin de nourrir des projets communs et partager des expériences,

Considérant que l'adhésion à la fédération des Centres Sociaux est fortement conseillée par la Caisse d'Allocations Familiales (qui délivre l'agrément de centre social),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer à la Fédération des Centres Sociaux pour l'année 2025 et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer les documents inhérents.

Informations diverses :

- Espace jeunes : une rencontre a eu lieu avec 5 jeunes et Mme JOHAN et Mme BELLANGER. A ce jour, ils sont un groupe de 19 jeunes. Les élus sont là en soutien. Les jeunes sont en charge de l'investissement et la dynamique de l'association. Le local est utilisé par d'autres associations suite à la fermeture de la salle socio. Point à revoir avec l'espace meslinois, car difficile de s'approprier les lieux. Une réflexion serait à mener avec le service jeunesse de la Communauté de Communes pour faire intervenir un animateur. Ce point sera évoqué à la prochaine commission Enfance Famille et Solidarité.
- Paddle : M BRAULT précise qu'une nouvelle rencontre a eu lieu avec le Conseil Départemental et un technicien de la fédération du Tennis. Une étude est en cours pour implanter 2 terrains de paddle près de la salle de sports et de la piscine (terrain appartenant à la Communauté de communes)
- Pigeons : M BRAULT précise que depuis le début de l'année 156 pigeons ont été capturés et 35 œufs ont été stérilisés. Depuis la mise en place du pigeonnier, Monsieur le Maire précise que plus de 2 000 pigeons ont été capturés.
- Nettoyage du ludoparc : un nettoyage est nécessaire, à revoir avec le service technique.
- Pumptrack : la commune est toujours dans l'attente d'une demande de financement ce qui retarde son inauguration.
- Dégradation local SDF : le local SDF a été dégradé. Une rencontre est demandée avec les jeunes, les parents ainsi que la gendarmerie. Une réflexion sera à mener lorsque des dégradations seront réalisées sur la collectivité. Les personnes pourraient effectuer des heures de travail dans la commune.
- Travaux rue de la Gare : les travaux vont démarrer fin juin jusqu'à fin septembre (avec une pause de 3 semaines en août).
- Expulsion d'un locataire : Madame TAUNAIIS demande où en est ce dossier. M BOULAY précise que la commune est toujours dans l'attente du délibéré du tribunal de justice.
- **Date CM** : mardi 1^{er} juillet
- **Rallye Promenade** : dimanche 25 mai de 9h00 à 17h00 organisé par l'Espace Meslinois
- **Fête de la chasse** : dimanche 8 juin
- **Inauguration panneaux des collégiens avec Mayenne Nature Environnement** : mercredi 18 juin à 9h00
- **Fête de la musique** : vendredi 13 juin 2025
- **Fête du Centre Social** : samedi 5 juillet 2025
- **Vide Grenier organisé par Smile Arti'com** : dimanche 6 juillet 2025
- **Bal des pompiers** : dimanche 13 juillet
- **Soirée Moules-frites organisée par le Comité des Fêtes** : samedi 19 juillet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.